Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB 27.07.2022
Numéro de publication: HR02-1005530373

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation AOVART GmbH, Glarus Nord, nouveau AOVART Sàrl, Lausanne

AOVART Sàrl
Rue de la Louve 1
1003 Lausanne

Jusqu'ici
AOVART GmbH

AOVART GmbH, précédemment à Glarus Nord, CHE-497.542.850 (FOSC du 18.12.2019, p. 0/1004786494). Vartanyan Alexander, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 500 parts de CHF 1'000 à Cherrad Sandra Ouarda, de France, à Martigny, nouvelle associée-gérante avec signature individuelle, titulaire de 500 parts de CHF 1'000. La signature de Küng Roland Kurt est radiée. Statuts modifiés le 22.06.2022. Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Rue de la Louve 1, 1003 Lausanne. Nouvelle raison de commerce: AOVART Sàrl. Nouveau but: la société a pour but la mise en oeuvre de recherches scientifiques et technologiques et conseils connexes, en particulier dans le domaine de la biotechnologie, de la biomédecine et de la médecine vétérinaire. Le but de la société comprend la modélisation, la réalisation d'expérimentations et de tests cliniques, la production de préparations, la fourniture de services associés et le commerce de produits correspondants, licences, brevets, et droits de propriété intellectuelle correspondants. De plus, la société a pour but l'exploitation d'un restaurant. La société peut également acquérir, gérer et vendre des participations, licences, brevets et autres droits de propriété intellectuelle, ainsi que des biens immobiliers, procéder à des financements et réaliser toutes opérations pour son propre compte et pour le compte de tiers entrant dans le champ d'application de ce qui précède, ou qui sont aptes à en faire la promotion directe ou indirecte. L'entreprise peut établir des succursales en Suisse et à l'étranger. Capital social: CHF 500'000. Les statuts ne prévoient plus de clause particulière relative aux obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption. Les statuts ne dérogent plus à la loi quant aux modalités du transfert des parts sociales. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Nouvelles formes des communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 17.05.2013, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 14396 du 22.07.2022
Précédente publication dans la FOSC: no 245, Date: 18.12.2019
Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud